



Durée des contrats temps partiel

Par **jose13**, le **18/01/2008** à **17:44**

Bonjour

Je suis à temps partiel dans le service public depuis octobre 2006. J'ai des contrats de trois mois, six mois, puis encore trois mois. J'aurais voulu savoir si mon employeur peut changer la durée du travail ainsi.

Merci pour vos réponses

JOSE